



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

9 décembre 2019

## **43% des clients veulent plus d'accessibilité**



**La Fédération du Tourisme vous équipe...**

**Un kit d'accessibilité pour tous !**

**La Fédération du Tourisme de la Province de Liège améliore l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques sur son territoire. Grâce à un « kit d'accessibilité pour tous », la qualité de réception d'une trentaine de lieux à vocation touristique a déjà été revue à la hausse. Témoignages...**

**43% de vos clients souhaitent plus d'accessibilité**

**#MOI aussi**



Améliorer l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques, c'est l'un des objectifs de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

La Fédération du Tourisme propose d'acquérir **à moindre frais, à la carte et selon les besoins** propres à chaque établissement touristique, **divers équipements légers** permettant d'en améliorer l'accessibilité. Le « **kit d'accessibilité pour tous** » est aussi proposé aux commerces.

## Un investissement moyen de seulement 250 euros !

**Les frais liés à cet équipement ne doivent pas effrayer les prestataires** qui hésiteraient à franchir le cap puisqu'il suffit parfois de peu pour améliorer l'accessibilité d'un lieu de manière tangible. **Le coût moyen** des investissements qui ont été consentis pour l'instant grâce à ce service, se montent à **500 euros par établissement dont... 250 euros pris en charge par la Fédération du Tourisme.**

Il est en effet prévu une **intervention de la Fédération du Tourisme à hauteur de 50% de l'investissement** réalisé par un établissement pour acquérir lesdits éléments, avec un plafond de 1.500 euros. Le solde de cet investissement est également **déductible d'impôts** par la suite.

## De quoi se compose ce « kit » ?

Voici les éléments possibles à acquérir, au choix et selon les besoins :

- ✓ **rampe amovible** ;
- ✓ **carillon d'appel** ;
- ✓ **plots rehausseurs** de pieds de table ;
- ✓ **marquages contrastés** pour la sécurisation des surfaces vitrées ;
- ✓ **bandes de guidage** tactiles et podotactiles ;



- ✓ **bandes antidérapantes** pour marches ;
- ✓ **tablettes rabattables pour comptoir d'accueil**, à l'attention des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou les personnes de petites tailles ;
- ✓ **boucle à induction magnétique**, à l'attention des personnes malentendantes ;
- ✓ **diffuseur d'alarme** sonore, visuel et/ou vibrant à l'attention notamment des personnes malentendantes ou sourdes ;
- ✓ **marquage pour contremarches** à l'attention des personnes malvoyantes ;
- ✓ **plaque signalétique adaptée** (grande taille de caractères, contraste...) pour, notamment, les personnes malvoyantes ou avec des difficultés de compréhension ;
- ✓ possibilité de **traduction de menu en braille** ;
- ✓ **formation à l'accueil des personnes à besoins spécifiques**, pour tout type de besoins particuliers.

## **Démarche citoyenne ou stratégie commerciale ?**

Si ces aménagements semblent évidents sur le plan éthique, **on ne peut nier que la démarche peut aussi être financièrement intéressante**. Qu'en pensent les commerçants qui ont déjà répondu présents à l'appel de la Fédération du Tourisme ?

### **Sur les arrondissements de Huy-Waremme**

Le salon de dégustation faimois de crèmes glacées « **Les Délices des Waleffes** » s'est équipé d'une rampe, d'un marquage pour sécurisation des portes vitrées, d'un carillon d'appel et de plots rehausseurs de pieds de tables.

*« La démarche a été faite par simple bon sens pour parachever les efforts que nous avons consentis dès la conception du bâtiment », nous confient les propriétaires, Salvatrice et Philippe FARINA. « Toute l'infrastructure est de plain-pied et est dotée d'une porte automatique. Le kit a déjà servi plusieurs fois. Cela n'a pas considérablement augmenté notre chiffre d'affaires mais la démarche contribue à offrir à notre établissement une image respectueuse de notre clientèle. »*



Non loin de là, à Huy, « **Arômes & voluptés** » propose une très large gamme de thés, de cafés et de whiskies à déguster sur place ou à emporter via le comptoir de vente.

Venceslas VISEUR, patron de l'établissement : *« Avec dans notre clientèle quelques personnes à mobilité réduite, le sujet était sur la table depuis notre ouverture en 2013. La réflexion portait surtout sur l'endroit où poser une rampe puisque nous disposons de deux entrées. L'appel de la Fédération du Tourisme*

est arrivé à point nommé pour l'acquisition de l'équipement, mais aussi pour les conseils prodigués par leur agent en charge de l'accessibilité des PMR. »

- Y a-t-il une part de stratégie commerciale dans l'acquisition de cet équipement ?

« Oui, la démarche citoyenne est réelle et doit être mise en avant. Mais en tant qu'entrepreneur, la vision commerciale ne peut être totalement occultée. Aujourd'hui, l'absence d'accès à un établissement pour les personnes à besoins spécifiques est une maladresse sur le plan humain, mais aussi sur le plan économique. La preuve : la rampe d'accès sert au moins trois fois par semaine depuis son acquisition. »

- De là à percevoir un changement au niveau de la clientèle ?



« Oui, au niveau du regard des gens face à cette attention mais plus concrètement encore, depuis l'été 2018 par exemple, des groupes de PMR se donnent rendez-vous chez nous, heureux de pouvoir profiter d'un moment de détente comme toute personne valide. Je crois qu'il serait utopique de croire que cela améliore fondamentalement le chiffre d'affaires. La démarche vise d'abord la collectivité et tente, à son modeste niveau, de participer à un progrès en matière d'accessibilité. »



**Pour visionner la vidéo** qui témoigne de cette acquisition, cliquez [ICI](#).

### **Sur l'arrondissement de Verviers**

Antoine VOOS, à **l'Abbaye de Stavelot** :



« Cette initiative s'inscrit naturellement dans la logique inhérente à l'Abbaye de Stavelot, notamment au niveau de la démarche « Wallonie Destination Qualité » initiée par le Commissariat Général au Tourisme. Nous sommes plus proches d'une volonté citoyenne que d'une quelconque stratégie économique. Il est impensable à nos yeux que la culture et le patrimoine ne soient pas accessibles à certaines personnes.



**Pour visionner la vidéo** qui témoigne de cette acquisition, cliquez [ICI](#).

## Sur l'arrondissement de Liège

Le restaurant « **Green Burger** » situé rue du Pont à Liège en a aussi profité pour s'équiper.

« *J'ai été touché de près par un handicap dans ma famille* », nous raconte Alain PACITTI. « *Avec cette expérience je sais que les personnes atteintes d'un handicap sont souvent oubliées. Depuis le début, l'aménagement d'un accès aux PMR était donc prévu chez. C'est une évidence et du bon sens citoyen.* »

- *Est-ce que certains éléments du kit ont déjà servi ?*

« *La rampe a déjà été utilisée à l'une ou l'autre reprise. Les parents qui viennent avec une poussette sont également ravis de sa présence.* »

- *Constatez-vous une amélioration au niveau de votre chiffre d'affaires ?*

« *Il n'y pas d'impact sensible pour l'instant mais je pense qu'il faut d'abord le faire pour les gens et non pour le potentiel financier.* »



**Pour visionner la vidéo** qui témoigne de cette acquisition, cliquez [ICI](#).

La **Maison du Tourisme du Pays de Liège** située dans la Halle aux viandes, l'un des plus vieux édifices de la ville, a elle aussi amélioré l'accessibilité du lieu par ce biais. Elle a acquis, notamment, un carillon d'appel et deux rampes. Johan Crespin de la MT du Pays de Liège : « *Nous sommes dans un bâtiment classé, ce qui signifie un certain respect du bâti et donc certaines limites à la rénovation.*



*Nous nous sommes cependant rendus compte, suite aux bons conseils de la Province qui a suivi pas à pas l'évolution du projet, qu'il était possible d'intervenir efficacement sans enclencher de procédure trop lourde. Aujourd'hui nous sommes fiers de pouvoir dire que les personnes en situation de handicap peuvent accéder en toute autonomie à la Halle. »*



**Pour visionner la vidéo** qui témoigne de cette acquisition, cliquez [ICI](#).

# Kit d'accessibilité pour tous

**43%** de vos clients  
souhaitent plus  
d'accessibilité

**#MOI  
aussi**



Améliorer l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques, c'est l'un des objectifs de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

- Conseils gratuits et à la carte
- Solution légère et peu coûteuse
- Intervention de 50% sur le coût total (max. 1.500 €)
- Investissement moyen de 250 €
- Solde déductible des impôts
- Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site web de la FTPL [www.liegetourisme.be/accessibilite](http://www.liegetourisme.be/accessibilite)
- Informations disponibles auprès de Vincent Pollina, Cellule «Ingénierie touristique» de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, place de la République française 1 à 4000 Liège - [vincent.pollina@provincedeliege.be](mailto:vincent.pollina@provincedeliege.be) - 04 279 56 21.

**Contact presse** : Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Place de la République Française, 1 à 4000 Liège – Michael MATHOT – GSM 0495 511 975 – Tél. 04 279 56 22 – [michael.mathot@provincedeliege.be](mailto:michael.mathot@provincedeliege.be)

**Espace presse** : Ces informations, ainsi que les visuels s'y rapportant, sont à votre disposition sur l'Espace Presse du site Internet de la FTPL [www.liegetourisme.be](http://www.liegetourisme.be) – Les vidéos sont quant à elle en ligne sur [www.youtube.com/liegetourisme](http://www.youtube.com/liegetourisme)